

# Syndicat National des Médecins des Stations Thermales, Marines et climatiques de France.

Monsieur JP GROUZARD  
7 Rue Guynemer  
72700 ALLONNES

Aix Les Bains, le 26 Juillet 2003

Cher Monsieur le Président

Je souhaitais vous remercier de votre courrier du 11 Juillet 2003. Comme vous le savez, le Guide de Bonne Pratique qui a été affiché sur Internet n'est qu'un projet, destiné à recevoir les remarques des confrères et éventuellement celles des usagers comme la FFCM.

Le point concernant le repos entre les soins et après les soins est bien évoqué dans le texte actuel mais comme vous le soulignez, pas de façon suffisamment précise, ce qui va être revu pour être mieux compris.

Nous avons par ailleurs fait quelques corrections dans une seconde version provisoire qui devrait rejoindre Internet bientôt.

La version définitive du Guide de Bonne Pratique, subira une profonde refonte avec une standardisation des présentations par orientation.

La CNAM nous a en effet demandé de peaufiner ce travail.

Par ailleurs je souhaitais vous dire que lors d'autres réunions CNAM CNETH, nous avons obtenu des améliorations de durée de soins collectifs de VR, et que ces soins ne pourront être soumis au principe du doublement des temps.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Docteur Michel PALMER  
Président